

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 27 JUILLET 1849.

LA PRESSE.

Dieu, en donnant à l'homme qu'il a fait, une volonté libre, lui a dit: "Évite le mal, et fais le bien;" c'est l'abrégé de toute sa loi. Mais des hommes rebelles à cette loi, et ligés contre Dieu ont dit: "anéantissons le bien, établissons le règne du mal. Et, fidèles à leur devise, ils ont engagé la lutte que chaque jour ils soutiennent avec un incroyable audace. Les discours impies et corrompus de ces hommes; leur plume répandant au loin et perpétuant des flots d'erreur, de calomnie et de blasphème; la presse aujourd'hui si féconde, si redoutable à la religion et à l'ordre social, voilà leurs armes puissantes, voilà ce mal inquiet qui porte partout l'agitation et le désordre, ce nouveau rejeton empoisonné de l'arbre de la science qui, faisant comme une seconde plaie originelle, a encore une fois perverti, dégradé le genre humain.

Nous avons sous les yeux les ravages lamentables produits depuis plus d'un siècle par les mauvais livres; nous recueillons chaque jour les fruits amers produits par les journaux.

Qui, au dernier siècle, en Europe, a ébranlé toutes les croyances, renversé tous les principes, dégoûté de tous les devoirs, brisé tous les liens religieux, et sociaux, préparé enfin et rendu inévitable cette suite de révolutions désastreuses, et sanglantes? Les mauvais livres. Et dans le présent, en Europe encore, qui est-ce qui popularise le plus l'erreur et la corruption; qui est-ce qui pousse les peuples à la révolte, à tous les excès de l'anarchie? — Le journalisme, quand il n'est pas soumis aux inflexibles principes de la conscience et de la foi. C'est ce journalisme qui a travaillé à abâtardir l'esprit public, au point qu'il n'est plus maintenant l'organe politique de ses lecteurs.

Toutes les grandes questions pour lesquelles on se passionnait naguère y sont annihilées ou du moins rendues indifférentes. C'est la négation des saintes doctrines, c'est le matérialisme que l'on y proclame; ce sont des tableaux du vice et du libertinage que l'on jette comme pâture à tous les cœurs. De là ces romans-feuilletons publiés par une presse qui d'abord se disait pudique, et qui peu soucieuse de la mission moralisante dévolue à toute intelligence, répand chaque jour le scandale et le poison. Allégeant symptomé! car, si la littérature est l'expression de la société, ce penser de la déchéance morale de l'Europe à la suite de cette corruption élaborée, distribuée avec une tactique aduace.

En présence de ce mal s'embarrassant toujours de plus en plus, se comminant comme une désastreuse épidémie, que doit faire une société, une nation dont l'intérêt capital est de s'en préserver? Que doivent faire surtout ceux qui sont l'organe de ses idées, de ses sentiments, de ses croyances? Ils doivent, instruits par l'expérience, reconnaître le danger, le signaler hautement, repousser et poursuivre énergiquement des doctrines perverses qui conduisent à des résultats si funestes, et jeter, en toute rencontre, le blâme à l'encontre de l'impudente marche des destructeurs de l'ordre social. Ainsi ne verra-t-on pas le monde livré à l'empire du mal par ceux-là mêmes qui ont cherché à l'exprimer de soutenir et d'étendre, chacun selon ses moyens, le royaume de Dieu.

Le journalisme religieux y doit avoir sa large part de mission. C'est à lui de signaler aux peuples les ennemis qu'ils ont à craindre et les pièges qu'on leur tend; à lui de protéger le faible contre le puissant, l'humble de cœur contre le superbe; à lui de combattre contre les passions mauvaises; à lui d'amener le triomphe de la vérité et de la justice, en dissipant des préventions fâcheuses, en mettant en circulation et en faveur des principes méconnus, en intimidant la calomnie, en arrêtant ou en prévenant l'abus du pouvoir.

Considéré à ce point de vue constitutionnel ou plutôt providentiel, le journaliste ne sera plus un écrivain malveillant, un destructeur coupable, ou un spéculateur égoïste; mais un conseiller consciencieux, un ami sincère, un juge éclairé, un citoyen désintéressé, le bienfaiteur de tous.

Mais si telles sont les obligations du journaliste devant la société, quelles ne sont pas aussi celles du chef de famille.

Les qualités morales sont la plus belle parure de la jeunesse. Or, ne seraient-elles pas ôtrées, détruites même par ces livres, par ces romans qui pénètrent, sous la forme de journaux dans l'intérieur du foyer domestique, au milieu d'une jeunesse ovide de nouveautés et de lectures frivoles? Que l'on ne dise point que ces romans morcelés n'ont aucune portée dangereuse. Ce serait une illusion déplorable; à quelque dose qu'il soit versé, le poison s'infiltrer au fond des cœurs qu'on abandonne à ses ravages. Une connaissance prématurée des tempêtes de l'âme, des troubles, des vices, des coupables désespoirs qui en résultent, ou de ces haines atrociement déguisées contre la religion, est une mauvaise initiation à la vie sérieuse qui attend les jeunes gens. Il appartient donc à un père, à une mère ou à quiconque les remplace d'écarter à des enfants ces périlleuses, ces dégradantes séductions que multiplie dans un grand nombre de journaux actuels que souvent l'on fait venir de loin, la verve fantastique et dévergondée de certains romanciers.

La jeunesse a besoin qu'on la rassure, qu'on l'enlève dans le culte des augustes et sublimes doctrines qui ont régénéré le monde et qui régèneront chaque jour l'individu; et voilà qu'on la laisse se nour-

rir des calomnies qu'une littérature vénale multiplie à l'encontre des vertus chrétiennes! La jeunesse a besoin d'apprendre comment on honore tout ce qui mérite le respect des hommes, et voilà qu'elle s'habitue à mépriser des croyances et des grandes institutions sociales! La jeunesse a besoin qu'on lui parle de bonne foi, de loyauté, d'honneur, de dévouement, et voilà qu'elle apprendrait que toutes ces choses ne sont chez beaucoup d'hommes que ruse, spéculation et hypocrisie! Enfin, la jeunesse a besoin qu'on calme ses ardeurs à la fois impétueuses et candides, et qu'on l'abandonnerait aux vagues impressions des tableaux de la débauche!

Sous un autre point de vue, la lecture de ces feuilles est encore un danger. Quelle génération tristement excentrique prépare ces œuvres qui l'initie à l'argot des ports et des marchés publics, lorsqu'il faudrait la guider dans la lecture des bons modèles littéraires! Quelles harmonieuses causeries, quels nobles sentiments en résulteraient! Croira-t-on la jeunesse plus fortement trempée parce qu'on l'aura familiarisée avec le langage comme avec les peintures d'un sensualisme brutal? Craignez donc pères de famille, les conséquences de cette éducation. Vous avez le devoir de préparer à votre pays, si beau par sa foi, un heureux avenir, posez en donc les seules bases que vous puissiez avoir, en éloignant de vos enfants des lectures qui ne peuvent produire que vices et désordres.

ÉTRANGER.

MANIFESTE DE L'EMPEREUR NICOLAS.

Peuple d'Europe. Il est d'usage que lors d'un souverain entre en campagne, il fasse connaître publiquement le motif et le but de son entreprise.

Je ne vous pas d'inconvénient à me soumettre à cette mode.

J'entre en Transylvanie d'abord parce que cela me plaît, me chassé ou me botte, comme vous voudrez; ensuite parce que l'empereur d'Autriche a besoin de mon secours.

Je suis le chevalier errant de la légèreté. Partout où il y a des monarchies gardées par des dragons républicains, je me présente. Les dragons ont beau avoir des dards en forme de lance au bout de la queue et vomir des flammes, je m'élançais et les monarchies sont déli-

vrées. On m'a présenté, l'autre jour, à dîner, un paon, oiseau royal, décoré de toutes ses plumes. J'ai juré sur ce paon, selon l'usage de la chevalerie, de ne point aller dans les coulisses du théâtre français de Saint-Petersbourg jusqu'à ce que j'aie réduit en esclavage quatre enchanteurs maures et compté au moins deux républiques.

Que je sois déclaré chevalier traître et félon, si je ne tiens pas mon serment.

Pour en revenir à la Transylvanie, peuples de l'Europe, je vous dirai, que je suis bien décidé à occuper ce pays tant que je le jugerai convenable et même à le transformer en province russe, si cela me plaît.

Je consens bien à secourir l'empereur d'Autriche, mais je ne puis pas travailler pour le roi de Prusse, pour me servir d'une expression familière aux Français.

Le but officiel de cette expédition est de battre les Hongrois.

Il paraît que les Autrichiens ne peuvent en venir à bout. Tous les généraux de l'Autriche ont été vaincus les uns après les autres; il est temps que ça finisse. Ce serait d'un dangereux exemple de laisser croire un seul instant que les insurrections peuvent être victorieuses.

Je ne vous cacherai pas une chose, peuples de l'Europe, c'est que je n'ai consenti avec tant d'empressement à me rendre aux vœux de mon frère l'empereur d'Autriche que dans le but de me rapprocher de vous.

La Russie présente ce grand inconvénient qu'elle est trop éloignée de Paris, de Rome, du Piémont, de la Lombardie, de tous les pays où il y a des révolutions à mettre à l'ordre. Il faut que je transporte la Russie au centre du continent.

Par la Pologne je touche à la Prusse, par la Transylvanie me voilà. Une fois l'Autriche et la Prusse franchies, ce qui ne sera pas long, je me trouve en pleine Allemagne; d'une enjambée je porte la Russie sur les bords du Rhin; le reste se devine aisément.

Vous me répondrez peut-être, peuples de l'Europe, qu'on ne me laissera pas faire. Vous connaissez bien mal la situation. M'empêcher de marcher! Qui donc l'oserait?

Ce n'est pas l'Autriche que je tiens dans mes mains ce n'est pas la Prusse qui sera bientôt obligée de m'appeler à son secours comme l'Autriche, ce n'est pas la Bavière, ce n'est pas le Wurtemberg, ce n'est pas la Saxe, ce n'est pas la Suisse. Ce sera donc la France? Je m'ignore pas que c'est votre idée, peuples de l'Europe, mais vous vous blâmez joliment. La France a des choses qui l'occupent bien plus que la Russie. Je citerai en première ligne les banquets.

Les illuminations à l'en intermittent. Les représentations de *Prophète*. L'entrée de Charles le téméraire à Nancy, Pantomime équestre de l'Hippodrome.

Les disputes de M. Napoléon Bonaparte avec son cousin M. Louis Bonaparte, président de la république française.

La mort de Mlle Cachol au cinquième acte d'*Adrienne Lecouvreur*.

Et une foule d'autres choses non moins intéressantes que je pourrais citer. Ce n'est donc pas la France qui m'arrêtera.

Il y a quelque chose comme trente ans que l'empereur est mort, l'Europe n'a guères plus que vingt ans avant d'être cosaque, tenez-vous-le pour dit, peuples européens, et faites vos dispositions en conséquence.

Charivari.

NOUVELLES DE ROME.

Nous n'avons point reçu nos journaux religieux d'Europe; nous emprunons au *Courrier des États-Unis* les détails suivants sur la capitulation de Rome.

Un événement que bien des vœux appelaient avec ardeur, domine toutes les nouvelles que nous devons à cet arrivage:

"Rome a enfin capitulé, l'assaut du 21 juin n'a point eu les conséquences immédiates qu'on en attendait: au lieu de propositions pacifiques de la part du triumvirat, la matinée du 23 voyait ouvrir le feu sur l'armée française, et celle-ci était obligée d'abandonner en partie ses conquêtes de la nuit, devant la grêle de projectiles qui pleuvait sur elle.

"Dans ces circonstances, une impulsion plus énergique que jamais fut donnée aux travaux du siège. L'établissement des batteries destinées à battre toutes les positions importantes de l'ennemi fut poussé avec activité, et le 21 juin le général Oudinot annonçait au gouvernement que, sur trois batteries de quatre pièces de gros calibre chacune, en construction, l'une se trouvait terminée; les autres devaient l'être selon toute probabilité dans la journée du lendemain. La s'arrêtèrent les nouvelles directes des opérations; nous n'avons plus ensuite que les dépêches télégraphiques annonçant purement et simplement la capitulation de Rome, dans les journées du 30 juin et du 1er juillet. Mais il est probable, il est certain que de nouveaux faits militaires ont dû intervenir pour amener ce dénouement.

"On peut donc supposer que, le 27, les douze pièces de 24 ayant ouvert le feu, elles auront dominé les batteries ennemies, démonté leurs pièces et fait taire le feu de l'enceinte antrichienne et du Montorio qui s'élevait au-dessus. Le 28 on aura battu cette même enceinte en brèche, et on l'aura occupée la nuit par un assaut. Enfin le 29, pendant la nuit, on aura attaqué directement la position capitale du Montorio, et après une canonnade énergique, on s'en sera emparé. Toutes ces opérations ont pu se faire en trois jours et trois nuits; car, ainsi que nous l'avons dit précédemment, les progrès de l'assiégeant devinrent très rapides pendant les dernières journées d'un siège.

"Pendant ces opérations, la tranchée continuait à cheminer non seulement en dehors, pour serfer la place de plus près et battre en brèche un nouveau bastion, qui a été enlevé, mais encore dans l'intérieur, sur le rempart même, pour gagner du terrain, par des travaux d'approche, vers la porte Saint-Pancrace, à gauche, et vers la porte Portese, à droite. Ces deux portes pouvaient être attaquées de l'intérieur pendant qu'on les aurait battues en même temps du dehors. On conçoit d'après cela que la conquête de deux bastions et d'une courtine par l'assaut des brèches donnait aux assiégeants une position des plus menaçantes, que la suite des opérations et des travaux a dû rendre décisive.

"Dans ces circonstances, les défenseurs de Rome et leurs chefs n'avaient plus que deux partis à prendre ou se ruer avec intrépidité contre les tranchées intérieures pour les en déloger et les repousser au bas des brèches, ou se retirer aux embouchures des rues pour y soutenir la guerre des barricades. Il est possible que le premier parti ait été essayé, ce que nous apprendrons plus tard; mais en tout cas les tentatives de retour offensif auront été vigoureusement repoussées. Quant au second parti, celui de prolonger la résistance dans les rues, on y aura sans doute renoncé, en voyant qu'il ne pouvait amener que de nouveaux désastres sans résultat.

"Toujours est-il qu'à la séance de l'Assemblée législative du 3 juillet, M. Odilon Barrot est monté à la tribune, pour annoncer que les défenseurs de Rome avaient demandé à capituler. Le soir du même jour, le gouvernement publiait la dépêche télégraphique suivante:

"Marseille, le 3 juillet (à huit heures du matin). "M. de Corcelles au ministre des affaires étrangères." "Civita-Vecchia, le 1er juillet (à dix heures)."

"Le général Oudinot adresse au Gouvernement des nouvelles relatives à l'investissement d'un nouveau bastion N° 8, dans la nuit du 29 au 30. La dépêche télégraphique du général vous fera connaître les détails de cette affaire, peut-être décisive. L'ennemi a perdu beaucoup de monde et demande à capituler. Je reçois à l'instant, du général Oudinot, les documents suivants:

"Le 30, la Constituante romaine a rendu un décret dans ces termes: "L'Assemblée cesse une défense devenue impossible. Elle charge le triumvirat de l'exécution du présent décret."

"En même temps, le général en chef de l'armée romaine a demandé, à sept heures, une suspension des hostilités, et a annoncé l'arrivée au quartier-général français d'une députation de la municipalité romaine.

"Je repars pour le quartier-général, d'où je suis parti hier soir à trois heures avec M. d'Harcourt et de Rayneval. Ignorant les résolutions des autorités romaines, ils sont repartis pour Gaëte ce matin. Je les fais prévenir par un avis.

"P. S. J'ai reçu l'avis du quartier-général, à trois heures du matin, que le général en chef venait de recevoir la municipalité romaine, et me pria de venir. Je pars à l'instant.

Aucune nouvelle ultérieure ne transpira durant toute la journée du 4; mais le 5, le ministre donna communication à l'Assemblée d'une seconde dépêche qui représente la capitulation comme un fait accompli. Elle est ainsi conçue:

"Quartier-général de Santuroi, 2 juillet, 10 h. Le général en chef au ministre de la guerre. "L'assaut donné la nuit du 30 a eu l'effet qu'on attendait. Des ouvertures nous ont été faites hier soir par la municipalité romaine. Nos troupes occupent le bastion n° 9.

"Les portes San Paolo, Portese et Saint Pancrace nous ont été ouvertes. Je prends les mesures pour l'occupation de Rome, qui sera effectuée avec un ordre parfait.

"La discipline de nos soldats est égale à leur valeur."

Il résulte de là, que les troupes françaises ont dû entrer dans Rome dans les journées du 2 et du 3; les dernières nouvelles ajoutent que la population les a accueillis avec des acclamations de joie. La division de Garibaldi devait se rendre à Civita-Vacchia pour y déposer les armes.

—On ignore encore ce que le siège de Rome a pu coûter à l'armée française: la seule donnée à cet égard est la note officielle suivante, publiée par la *Patrie*:

"Dans une prétendue lettre d'un officier supérieur du corps expéditionnaire, il est dit que les pertes devant Rome s'élevaient à plus de 1 200 hommes, et que les rapports manquaient d'exactitude.

"D'après les états authentiques, les pertes du 30 avril au 30 juin, se montent à 7 officiers et 134 sous-officiers et soldats blessés.

"Du 20 au 24 juin, le journal du siège donne approximativement: "3 officiers et 17 sous-officiers et soldats tués, 2 officiers et 58 sous-officiers et soldats blessés.

"Dans ces chiffres sont comprises toutes blessures, les légères comme les plus graves."

PIÉMONT.—Les négociations entre le Piémont et l'Autriche se trouvent encore une fois rompues. On écrit de Turin le 27 juin;

"La nouvelle que l'Autriche imposait au Piémont, entre autres conditions de la paix, celle d'une association commerciale, a répandu l'alarme parmi les fabricants de Turin, qui voient dans un traité de commerce avec l'Autriche, la ruine des manufactures piémontaises. Le gouvernement, en vrai défenseur des intérêts nationaux, ne veut pas accéder à des exigences, et les négociations de paix ont été interrompues jusqu'à ce que M. le chevalier de Bracle fasse des propositions plus convenables:

On a ordonné les élections pour le 16 juillet; la réunion des Chambres se fera le 30 du même mois.

REBELLION D'ANCONE.—La capitulation d'Ancone se trouve confirmée. C'est le 29 juin que cette ville a ouvert ses portes au général autrichien Wimpffen, après avoir stipulé les honneurs militaires pour la garnison, et amnistie pleine et entière pour toutes les personnes impliquées dans la résistance.

—On lit dans la correspondance du *Courrier des États-Unis*:

Paris, 5 juillet 1849.

La nouvelle de la capitulation de Rome a soulagé le sentiment public d'un poids qui l'oppressait. D'autant plus que cette malheureuse guerre émit déplorée de ceux même qui l'avaient acceptée comme une cruelle nécessité, et que l'aveugle opiniâtreté des défenseurs de Rome, en retardant indéfiniment un dénouement inévitable, réduisait nos braves soldats à des extrémités de plus en plus rigoureuses. L'honneur militaire a des exigences devant lesquelles doivent se taire, hélas! et la voix de la sympathie et celle de la pitié. Le général Oudinot a écouté ces dernières autant qu'il a pu. Il a poussé les ménagements vis-à-vis de la Cité Eternelle jusqu'à compromettre la vie de ses soldats et sa propre réputation militaire. En bombardant Rome énergiquement et sur tous les points, il y a longtemps qu'il l'eût contrainte à ouvrir ses portes ou réduite en ruines. Mais ces ruines étaient précisément ce qu'il voulait épargner à la ville monumentale qui l'attaquait se préoccupait bien plus de son salut que ceux qui la défendaient. Aussi ne lançait-il de bombes que sur les remparts, et dans les faubourgs où; casernaires les soldats de Garibaldi. Cela n'empêcha pas huit agents consulaires, étranger, ceux d'Angleterre de Prusse, des Pays-Bas, du Danemark, de Suisse, de Wurtemberg, de San Salvador, des États-Unis et de la Sardaigne, de protester contre ce projet de bombardement qui avait, disaient-ils, coûté la vie à plusieurs personnes innocentes (malheur inévitable et trop commun en pareille occurrence) et détruit plusieurs chefs-d'œuvres des beaux-arts.

Les agents consulaires de Russie, d'Autriche, de Naples, d'Espagne, de Bavière, du Portugal, du Mexique, du Brésil, de Belgique, et de tous les autres états catholiques des deux mondes, ont refusé de signer cette protestation qui nous a fait connaître ainsi nos amis et nos ennemis, parmi les représentants des puissances étrangères à Rome. On ne s'est point étonné de voir en tête des signatures l'agent consulaire britannique qui a de nombreuses propriétés à Rome, et qui, tremblant pour la conservation, a fait acte de propriétaire intéressé plutôt que d'homme politique; mais on a été surpris de voir à la queue de ces protestants malveillants M. Nicolas Bromer, consul des États-Unis.

A cette petite coalition consulaire, le général Oudinot s'est borné à répondre que les ordres de son gouvernement lui avaient tracé son devoir et qu'il le remplirait. M. de Corcelles, en transmettant ces pièces au ministre des affaires étrangères, ajoute qu'il est faux que Rome ait été bombardée. Les maraillais vers les bastions voisins de la Porte Saint-Pancrace ont été, dit-il, seules vides et atteintes par nos batteries. On n'a pas lancé une seule bombe à pleine volée sur la ville.

Il est heureux que les choses n'aient point été poussées à ces extrémités; car nos soldats, aigris par les pertes qu'ils avaient essayées, avaient juré de venger d'une façon terrible leur honneur outragé et leurs frères morts. Il est probable que les nouvelles de Paris, que le triumvirat avait d'abord cherché à travestir, mais qu'il n'a pu long-temps soustraire à l'appréciation exacte de la population, auront achevé de décourager les révolutionnaires Romains. Ils auront vu quelques

résistance était désormais sans espoir et sans but, ce qui prouve, comme remarque le *Journal des Débats*, que l'affaire de Rome n'était pas une affaire véritablement romaine, mais le dernier effort d'une faction cosmopolite pour qui la République n'est qu'une transition et un moyen. Victorieuse, Rome serait devenue le refuge de tous les hommes qui, en Italie, en Allemagne, en France, partout, ne rêvent que bouleversement. La capitale du monde chrétien eût été transformée en capitale du monde barbare : l'émeute, le communisme et toutes les variétés du socialisme y eussent eu droit d'asile, en attendant qu'ils passent de là sur l'Europe. Celle-ci eût été obligée par le soin de sa propre sécurité d'aller détruire ce repaire d'incendiaires. Voilà pour ceux qui croient que les plus sympathiques à la République romaine, mais qui ont horreur du désordre et de la violence, apprendront sans beaucoup de regret, la chute de cette République qui n'avait de chances de salut que dans la perte du reste de l'Europe.

Les regrets seront diminués encore, si le gouvernement français peut assurer à la Romagne une liberté vraie, à défaut de la République qui n'est qu'une forme de la liberté, forme souvent trompeuse et mensongère. La seconde des tâches que notre gouvernement s'est imposées va donc commencer, et elle ne sera peut-être pas moins difficile que la première. On assure, en effet, que l'Autriche et Naples poussent Pie IX à revenir sur les concessions qu'il avait faites à ses sujets avant sa fuite, et que, pour lui garantir toute liberté d'action, ces puissances l'engagent à établir sa résidence à Bologne sous la protection de leurs armes. La France ne pourrait ainsi voir son influence légitime et ses conseils dédaignés, le sang de ses soldats répandu pour rien. De graves complications pourraient en résulter, et peut-être, le cas échéant, verrions-nous la République romaine rétablie et défendue par nos armes après avoir été abandonnée par elles. Le général Oudinot en aurait, dit-on, fait la menace aux Autrichiens et aux Napolitains. Mais la sagesse de Pie IX nous épargnera probablement, ainsi qu'à lui-même, cette dure leçon. Il a résisté aux sollicitations dangereuses de ses alliés absolutistes ; cela ne peut être que pour suivre les conseils dédaignés de la France.

— On lit dans le *Journal de Québec* : Des personnes bien intentionnées, et même des journaux du pays ont pu croire que la triste révolution d'Italie, qui éloigne l'illustre Pontife Pie IX de ses états, était l'œuvre du peuple italien marchant à la conquête de son indépendance, et cherchant à se soustraire à un joug fardeau d'impôts qu'il ne peut plus supporter. L'extrait suivant d'un journal de Paris leur fera comprendre à quoi doit s'attendre un peuple qui prête l'oreille à ces charlatans de tous les pays qui ne voient dans la liberté qu'un moyen de fortune pour eux, et qu'un degré pour s'élever en spéculant sur la ruine publique.

" Pendant que les Triumvirs font dire, avec une lâche hypocrisie, des messes pour le triomphe de la République romaine et exposent le Saint-Sacrement sur les barricades pour empêcher le Pape de rentrer dans ses états, nous li-sons dans le *Moniteur romain*, du 30 mai, un décret qui oblige la mai-son de Lorete de verser immédiatement 30,000 écus romains dans les caisses du trésor. Un second décret enjoint aux municipalités de mettre la force armée à la disposition des collecteurs d'impôts. De plus, il ordonne que l'entretien, les frais de voyage et toutes les dépenses des troupes, envoyées par les Triumvirs pour lever l'impôt, soient à la charge des communes, sauf les recours ultérieurs contre les citoyens retardataires."

— Que les multitudes de nos ennemis qui ont tant d'horreur des taxes reconnaissent ici l'arbre à ses fruits. On écrit de Rome au *Parlement de Turin* : Parmi les victimes des cannibales républicains, on compte déjà 76 prêtres ou religieux. Dans diverses églises, les satellites de Ciceruacchio ont volé les vases sacrés."

Le *Courrier de Marseille* publie une lettre d'un sous-officier du 13e de ligne, qui compte vingt ans de service et qui est bien connu pour ses sentiments républicains. Nous reproduisons les passages les plus saillants de cette lettre remarquable par la franchise de l'expression et des aveux. " Le peuple italien, les paysans de Rome ne demandent pas mieux que de voir les Français entrer dans ce beau pays, qui est aujourd'hui à la merci de gens qui se disent républicains et qui ne sont autre chose qu'un ramassis de tout ce qu'il y a de plus mauvais de tous les pays de l'Europe. On se figure en France que nous faisons la guerre pour délivrer le peuple italien de la sottise qu'il a eu de laisser surprendre sa bonne foi par des gens qui ont tout à gagner et rien à perdre. N'est-il pas déplorable de faire le coup de feu avec des Français qui ne peuvent plus rentrer en France et qui sont marqués du cachet de la réprobation."

" Pour en finir, je suis parti de Toulon, croyant faire la guerre contre l'indépendance, mais aujourd'hui revenu de mon erreur, je la fais avec l'intime conviction que je me bas pour la délivrance de Rome!"

— On écrit de Paris le 28 : Le triumvir Mazzini a communiqué, le 15 juin, à l'Assemblée constituante une lettre du nouvel envoyé français, M. de Corcelles. Cette lettre était adressée au Triumvirat par M. de Gérard. Elle notifiât au gouvernement romain que le gouvernement français a désapprouvé la dernière convention rédigée par M. de Lesseps, et que le nouveau chargé d'affaires donnait une pleine adhésion à la conduite du général Oudinot.

Cette lettre se termine ainsi : " La France n'a qu'un but dans cette lutte douloureuse : la liberté du chef vénéré de l'Eglise, la liberté des Etats romains et la paix du monde. La mission qui m'a été confiée est essentiellement libérale et protectrice des populations que l'on rêvait à de telles extrémités."

On lit dans la *Patrie* : " Nous apprenons qu'une grande bataille a eu lieu, le 29 juin, auprès de Carlsruhe, entre les insurgés et les Prussiens. Depuis onze heures du matin jusqu'à six heures du soir on a entendu une forte canonnade ; mais on ne connaissait pas encore l'issue de la bataille."

Une dépêche télégraphique, en date de Strasbourg, le 3 juillet, mande ce qui suit : " Mieroslowski est arrivé à Bâle le 2, avec son état-major ; il est reparti presque immédiatement pour Licchtal, dans le canton de Bâle-campagne."

" Mœrder, l'ex-ministre des finances du gouvernement provisoire de Bâde, a été arrêté le même jour à Bâle ; on a mis ses effets sous séquestre."

On écrit de Vienne, le 25 juin, à la *Réforme allemande* :

" L'armée du haut Danube se dirige directement sur Bude par Raab et Moor. L'attaque de Raab a été fi-

xée à aujourd'hui. A en juger par les immenses travaux de fortification que les insurgés ont élevés dans cette ville et autour, il ont le projet de défendre opiniâtrement ce point, qui n'est pas fort de lui-même. Mais comme un corps d'armée russe s'avance aussi du sud-ouest et a déjà occupé Papa, l'armée des insurgés andessous de Raab sera contrainte à une prompt retraite pour ne pas être coupée. On sait que le principal corps d'armée russe, aux ordres du prince de Varsovie, fort de 120,000 hommes, s'avance contre Pesth. Des nouvelles prématurées portent que ses avant-postes sont déjà à Hlatvan, quelques lieues au nord-est de Pesth, et qui est exagéré. Il paraît cependant certain qu'il a occupé Kocsebau le 25. La moitié de cette armée se dérange vers les contrées de la Theiss, pendant que l'autre moitié marche directement contre Pesth. Ainsi la lutte pourra finir après quelques combats décisifs."

" Le Ban a commencé aussi à se diriger en avant avec son corps d'armée, en sorte que le réseau et assez complet pour empêcher que la guerre ne soit reportée dans d'autres contrées avantageuses aux insurgés. On manque de nouvelles positives de la Transylvanie, où il paraît que le général Bem est retourné. Une personne, qui arrive de Gallicie, raconte que Dembinski a fait irruption dans la Pologne russe à travers la Gallicie avec des forces considérables, et qu'il est en marche sur Varsovie. Il va sans dire que cette nouvelle a grand besoin de confirmation. Il est toutefois digne de remarque que l'on ne sait en ce moment où se trouve son corps d'armée."

La *Revue allemande*, journal ministériel de Berlin, fait les réflexions suivantes sur le programme adopté par les membres de l'Assemblée Nationale de Francfort réunis à Gatho :

" Cent trente représentants de l'Assemblée Nationale de Francfort, réunis à Gatho et faisant partie des centres ; ont exprimé dans un programme leur opinion sur la solution de la question de la constitution, et promis d'agir en conséquence avec toutes les parties de la patrie. Nous adhérons à ce programme sur tous les points, et nous en ferons la base de nos discussions sur la question allemande. Nous ne doutons pas que les organes conservateurs de la presse allemande ne se groupent autour de ce programme et ne travaillent à le faire réussir, et nous invitons tous les patriotes allemands à imiter l'exemple de ces hommes, à solliciter comme eux l'accession des Etats de l'Allemagne au projet de Constitution de l'empire émané des Rois de Prusse, de Saxe et de Hanovre, et à coopérer aux élections pour la prochaine Diète."

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 27 JUILLET 1849.

Nous avertissons nos lecteurs que nous placerons quelque fois à la première page du journal un des articles éditoriaux, au lieu de le réserver pour la seconde. C'est ce que nous avons fait dans le présent numéro.

Nous placerons ainsi en tête de notre feuille ceux de nos propres écrits, ou ceux des écrits de nos collaborateurs, qui n'auront pas un rapport très-immédiat avec les événements courants, et ne renfermeront que l'exposition et la défense des vrais principes. C'est encore là que nous insérerons les discussions scientifiques, littéraires historiques, etc.

AVIS IMPORTANT.

Tous nos abonnés à 21 par année, auront le privilège d'abonner autant d'amis qu'ils voudront, dans leurs paroisses respectives, à raison de 10 s par an. Par cette disposition, ils comprendront qu'ils peuvent réduire eux-mêmes le prix de leur propre abonnement jusqu'à 12s. Pour cela, chaque abonné n'a qu'à s'en adjoindre quatre autres.

LE MORNING COURIER ET LA PROCESSION.

Le *Morning Courier* a certainement le droit de se plaindre si, comme il le dit, ce fut sans aucune provocation ni à l'occasion d'aucun procédé insultant de sa part qu'un des orateurs provinciaux fut assailli et frappé, pendant la procession de dimanche dernier. Tous les catholiques, le clergé en tête, sont unanimes à flétrir le leur désapprobation de pareils faits. Il est vrai, comme l'observe ce journal, que les Protestants de Montréal ont toujours eu le bon esprit de ne pas troubler les cérémonies catholiques, et que, au contraire, ils ont souvent décoré leurs maisons quand ils savaient qu'une procession religieuse devait passer devant. Plusieurs fois les journaux catholiques se sont plu à reconnaître cette courtoisie et cet esprit de libéralité. — Mais les Catholiques peuvent se plaindre que certains journaux protestants, aient été et soient encore bien éloignés de parler du catholicisme et de ses rites, avec un langage modéré et exempt de fanatisme. — Quand le *Morning Courier* lui-même emploie le mot d'*idolâtrie* en parlant de la cérémonie de dimanche dernier, ce n'est pas être insultant et quelque chose de plus, en propageant un préjugé absurde et mille fois répété ? — Qu'un journal protestant représente les Catholiques comme des gens égarés, c'est tolérable ; mais si, par une *calomnie* ou par une *mauvaise foi* déplorables, il les traite d'*idolâtres*, alors il excite contre eux le fanatisme des basses classes et provoque indirectement celles-ci aux actes d'outrage et de violence. Le *Morning Courier* mêle aussi la politique à l'incident dont il se plaint avec amertume. — Nous croyons que ses insinuations à cet égard sont encore malheureusement propres à enflammer les passions, et inopportunes. Il est bien peu de lecteurs impartiaux, nous l'espérons, qui ne rient en voyant qu'on veut mêler l'admiration dans la misérable rixe que nous flétrissons.

Mais, ce dont nous ne pouvons témoigner assez notre surprise et notre regret, c'est la phrase imprudente et anti-chrétienne, par laquelle se termine l'article du *Morning Courier*. " La conséquence sera, dit-il, très-probablement, un assaut général sur la prochaine procession qui aura lieu ; si une chose si fâcheuse arrivait, nous avons confiance que le blâme en retomberait sur qui de droit." Et nous, nous avons la confiance que nos frères séparés ont l'esprit trop droit, pour prêter l'oreille à l'insinuation du *Morning Courier*. Quo' les protestants croiraient devoir se ruier en masse sur les catholi-

ques ; par quocun de leurs aurait été assailli isolément par un ou deux de ceux-ci ! Vraiment le *Morning Courier* n'y a pas réfléchi, et si quelque déplorable conflit devait avoir lieu à l'avenir, nous en ferions reposer la responsabilité sur ceux qui se font l'organe et le véhicule de la haine et de la vengeance. — Nous soumettons réjouis de pouvoir dire qu'aucun autre journal protestant de Montréal n'a parlé avec amertume de l'incident en question.

Le *Morning Courier* voudra bien, nous l'espérons, faire mention des présentes observations, ou les publier tout au long.

L'Evêque Anglican de cette ville a commandé que le vendredi, 27 juillet, fût observé comme jour de jeûne et de prière pour obtenir de Dieu la cessation du fléau du choléra. En conséquence, il a dû y avoir aujourd'hui des offices dans les églises épiscopaliennes, et des collectes ont dû être faites pour les orphelins et les personnes que l'épidémie a privées de ceux qui étaient leurs soutiens.

RAILROAD DE MONTREAL ET DE PORTLAND.

Nous apprenons que la compagnie qui a commencé cette grande entreprise a demandé du secours à la corporation de cette ville. Il s'agit d'engager le crédit de la cité pour le montant de £125,000, payables après une période de quinze ans. Pour cela la compagnie disposera d'un certain nombre de parts privilégiées c'est-à-dire de parts qui donneront droit à des dividendes avant qu'aucun partage ait eu lieu entre les actionnaires. La compagnie demande ce secours pour être mise en état de profiter de la garantie promise par le gouvernement provincial. On sait que d'après un acte du parlement de la dernière session, le gouvernement s'est déclaré prêt à engager le crédit de la province pour supporter toute ligne provinciale dont la première moitié aura été complétée. Reste à savoir si les parts de préférence réservées à la cité pour sa garantie passeraient avant ou après celles qui seront réservées au gouvernement.

Nous pensons que le conseil de ville refusera de décider seul cette question et qu'il attendra que les citoyens se soient eux-mêmes prononcés. Nous leur soumettons donc aujourd'hui l'état de la question et nous espérons que les principaux de chaque quartier de la ville s'en occuperont activement et convoqueront même des réunions pour délibérer publiquement. Ils ne manqueraient pas de bien peser les immenses avantages que notre ville retirera de ce railroad, de cette communication avec l'Océan et les principales cités des états voisins. Pour se convaincre de cela, il ne faut que jeter les yeux de l'autre côté des lignes, sur les Etats-Unis ces modèles du progrès en tous genres. Les voies de communication chez eux ont été faites au prix de sacrifices et de la part des individus et de la part des corps publics et elles sont aujourd'hui des sources de revenus et elles font la richesse des uns et des autres. £125,000 paraîtront sans doute une somme trop considérable pour l'état des finances de la cité, mais il faut considérer ce que serait cette somme comparée aux revenus probables de cet ouvrage et aux avantages que la ville en retirerait. Si un seul railroad paye toutes les dépenses de l'état du Rhode Island que ne peut-on pas attendre de cette ligne ! Ce sujet doit occuper la plus sérieuse attention des citoyens de Montréal dans ce moment.

CONVENTION DES LIGUEURS.

Messieurs les Rédacteurs, Je vois que les *Mélanges Religieux* annoncent que la Ligue a dû ouvrir sa première séance de sa convention, à Kingston, mercredi dernier. Comme je suppose, avec bien d'autres, qu'il va s'y passer des choses ineffables, et comme d'ailleurs la presse va s'en occuper sans doute pendant quelque temps, vous me permettez de rappeler à vos lecteurs quelle est l'origine de la Ligue et par là de la Convention.

Le 11 ou le 12 d'avril dernier, les *loyaux* tories de Brockville s'assemblèrent, " pour former une association dans laquelle toute la population *Anglo-Saxon* de la province trouverait un point de ralliement." Ainsi le but même de l'Assemblée était exclusif. Néanmoins après de bien beaux et longs discours, on en vint à passer une douzaine de résolutions, qui portaient, comme l'a si bien dit alors M. Ronald McDonald de Québec, que tous les maux du pays, même le choléra, avaient pour cause unique " la domination Française !" Elles ajoutaient que le remède infallible à ces maux, c'était la proscription des lois, de la langue et des mœurs des Canadiens-Français, et l'Anglicisation de tout le pays. Ces résolutions se terminaient par la formation d'une association, ayant pour but de les mettre à effet.

Cette assemblée de Brockville et ces résolutions si fraternelles, si amicales, si démocratiques, mirent la joie au cœur du parti tory de Montréal, qui décida de profiter de la leçon et de s'organiser. Le 19 au soir, les tories se réunirent donc dans la capitale, nombrèrent un bureau, et adoptèrent une adresse aux " habitants du Canada." Remarquez bien, MM. les rédacteurs, qu'ils ne s'adressent nullement aux Canadiens-Français, qui forment une partie si notable de notre population ; mais pour conserver les apparences, leur appel est généralisé au moins dans les mots.

Ce manifeste était moins explicite et moins clair que les résolutions de Brockville ; pourtant le sens en est le même. La dépression commerciale, selon lui, la pénurie générale, les embarras financiers, tous les maux et misères du pays (voir même le vide qui règne dans certaines poches), tout cela est dû " à la jalousie mesquine d'une certaine nationalité intérieure et exclusive." Néanmoins l'adresse n'ose pas parler ouvertement d'*Anglicisation*, bien qu'elle la laisse supposer ; mais elle parle d'une combinaison systématique de la race anglo-saxonne. Pour cela elle suggère la formation de branche de la Ligue, dont Montréal est le centre. Chaque 100 membres nommera un délégué, 300 membres 2 délégués, 600 membres 3 délégués, et 1,000 membres et au delà 4 délégués. Tous ces délégués se réuniront en convention, où ils sont depuis mercredi soir.

Il est aisé de voir, MM. les rédacteurs, que cette convention a été créée dans un pur esprit de haine contre les Canadiens-Français, et dans le seul but de les priver de leur nationalité, pour en faire les humbles serviteurs de MM. les tories qui gouverneraient à leur gré. On ne peut donc pas raisonnablement en attendre quelque chose de juste et de fraternel. Tout ce qui peut en venir n'aura évidemment d'autre but, que celui de reconstituer le ci-devant parti tory, et, dans le cas que ce

serait impossible, de tâcher de bouleverser le pays. Peut être même ces rusés conventionnels consentiront-ils à se joindre aux annexionistes, afin toujours de perdre les Canadiens-Français, en voulant leur arracher ainsi les éléments constitutifs de leur nationalité. Le moyen que la convention va employer, pour obtenir l'un de ces buts, ce sera la Ligue qui l'a créée et qui par là deviendra son agent par tout le pays.

En présence de cette organisation qui menace la grande masse du peuple, j'aime à croire MM. les rédacteurs, que les Canadiens-Français sentiront plus que jamais combien il leur importe de demeurer unis entre eux et unis aux autres libéraux tant du Bas que du Haut Canada. Il est nécessaire que, si les adversaires de la majorité s'organisent et méditent l'asservissement politique de près de 700,000 Canadiens-Français et par conséquent de tous les libéraux du Canada, ceux-ci soient prêts à défendre leurs droits de toutes manières légitimes. C'est un suprême effort que font en ce moment les ennemis du gouvernement constitutionnels et des libertés du peuple. Sachons reconnaître le danger, et ne négligeons aucuns justes moyens propres à nous le faire affronter. Surtout, gardons-nous bien de prêter le flanc à leurs attaques, et défions-nous d'eux ; car, à l'exemple d'un peuple dont un poète disait, "*Timeo Danaos et dona ferentes*," leurs présents seraient pour nous des sources de malheurs.

Veillez me croire, MM. les rédacteurs, Votre obéissant serviteur, MONTAGNARD. Rivière Chamblay, 26 juillet 1849.

Les délégués de la " Ligue " siègent maintenant à Kingston. Nous croyons, dit le *Québec Gazette* du 25 courant, que 150 ou 200 seront présents ce soir. Le *Globe* de Toronto, dit : " Nous avons obtenu une réponse à notre question — nous serons admis. Le *Chronicle and News* de Kingston, nous informe que les " procédés seront entièrement publiés." Nous ne manquerons pas d'y avoir des rapports, et nous promettons à nos lecteurs un rapport entier, vrai et particulier de toute l'affaire.

Les Commissaires pour l'indemnité ont annoncé dans la *Gazette du Canada*, qu'ils tiendraient leur première séance, pour pouvoir et entendre les réclamations, à l'Hôtel de Clark, Clarendville, paroisse de St. George, comté de Bouville, le 30 du courant.

Mardi dernier, le marché Bonsecours était en combred monde et de voiture surtout qui étaient à doubles rangs. Le prix des provisions et des grains n'ont pas varié, si ce n'est l'avoine qui a une tendance à la hausse ainsi que le foin.

La pluie de la semaine dernière a ranimé nos compagnes qui ont maintenant une belle apparence. Les grains sont très courts généralement mais promettent beaucoup. Le foin ne sera pas aussi rare qu'on avait lieu de le craindre.

LA GAZETTE DU CANADA publie une proclamation offrant une récompense de £100 pour l'arrestation des personnes qui ont démolié la maison de l'ouvrier, Québec le 11 courant.

Plusieurs journaux du Canada Ouest parlent très favorablement de la récolte de foin, et disent que les apparences promettent une abondante récolte de bled. Les nouvelles de la Nouvelle-Ecosse sont pareillement satisfaisantes.

Les Réformistes du District de Colborne doivent avoir prochainement une grande démonstration, à Peterburg. Ils ont invité l'Hon. Malcolm Cameron, et James Hall, Ecuyer ; M. P., à un dîner public ; mais le jour auquel il doit avoir lieu n'est pas encore fixé.

(Pour les Mélanges Religieux.) Montréal, 27 juillet 1849.

Messieurs les Rédacteurs, L'avenir d'hier, que je vous transmets avec cette note, revient à la charge et ne se contente pas de ma dernière réclamation. Il insiste que je n'ai pas résigné de mon plein gré la charge de Rédacteur des *Mélanges* Je me vois donc forcé de vous prier d'un nouveau de lire la vérité à ce sujet. En le faisant vous obligerez, Votre bien dévoué serviteur, Hector L. Laogevin.

A la réclamation ci-dessus nous répondons : " M. Laogevin a résigné de son plein gré la charge de Rédacteur des *Mélanges Religieux*, et c'est de sa propre initiative qu'il a sollicité des successeurs."

NOUVELLES RELIGIEUSES.

LES SŒURS DE CHARITÉ, A PARIS. — Une sœur de charité vint de Paris, le 15 juin, à une de ses sœurs à Limoges, une touchante lettre, dont voici un extrait : " Depuis le mois de mars jusqu'à présent, quarante et une de nos sœurs sont tombées victimes du choléra dans nos différentes maisons. Nous venons d'assister à l'enterrement de la quarante deuxième. Mais il y a beaucoup de consolation : nos pauvres malades ont montré tant de soumission ; ils reçoivent avec tant d'amour les paroles de la religion et les sacrements de l'Eglise ! Loin de repousser le ministère des prêtres, ils le demandent au contraire avec instance, malgré tout ce qui a été dit et fait pour leur rendre les prêtres odieux. *Ami de la Religion*."

MARSEILLES. — Depuis 1720 Marseille a été ébranlé par une procession vaine la cessation du terrible fléau qui avait si cruellement dévasté cette ville. Jusqu'à aujourd'hui le vœu de St. de Belzorce a toujours été religieusement rempli le Vendredi, jour du Sacré-Cœur, choisi pour le pieux anniversaire. Cette année, la surprise et le regret de la ville a été grand, en apprenant que les autorités, municipales avait défendu que la procession de Sacré-Cœur eût lieu.

AFFAIRES D'ITALIE. — Le gouvernement français a reçu des dépêches de St. de Courcelles, qui est allé dernièrement comme envoyé extraordinaire à Gaète et qui est maintenant dans le camp du Général Oudinot. L'objet de la mission de M. de Courcelles était de tâcher d'engager le Pape à abandonner l'idée qu'il avait quelque temps entretenue, d'accompagner le grand Duc de Toscane à Florence, et

d'aller de là à Bologne pour y demeurer sous la protection de l'Autriche, jusqu'à ce que la question Romaine ait été réglée d'une manière satisfaisante.

CONVERSIONS.—Dimanche, jour de la Nativité de St. Jean Baptiste, Richard Brindley, écuver, fut reçu dans l'Eglise par le Rev. Père Petherine, à Ste. Marie, Clapham.

DIVERS FAITS

LE PERE MATHEU.—Après avoir terminé ses pieux travaux à Brooklyn, où il a converti plus de neuf mille personnes à ses doctrines, l'infaillible apôtre vient de commencer sa propagande à New-York.

L'ÉTYMOLOGIE D'UN NOM.—Le nom de Minnesota, appliqué au nouveau territoire récemment constitué l'Ouest du Wisconsin, paraît être formé de deux mots empruntés à la langue des Sioux, et exprime la teinte particulière des eaux de la rivière Saint-Pierre.

CHAGRIN, PANAMA.—Le steamer Habana, parti de Chicago le 29 juin, a apporté à la Nouvelle-Orléans quelques nouvelles de l'isthme, qui n'offrent d'ailleurs ni importance ni intérêt.

UNE BICOQUE QUI A BIEN SON PRIX.—Le Courier de Boston en rendant compte d'une visite de curiosité faite par un de ses rédacteurs dans les quartiers infimes de la ville, cite entr'autres repaires une maison en bois à trois étages, dans laquelle se trouvent entassées 50 ou 60 misérables familles.

UNE AUTRE CREVASSE.—Nous apprenons par l'Echo de la Pointe-Coupee qu'une crevasse s'est déclarée près de l'embouchure de la Fausse-Rivière, par suite de l'éboulement d'une partie de la levée.

Nouvelles pour l'Irlande.—John Clavenish Baron Kilmartin a été choisi par une majorité de votes pour être le pair qui siègera à la chambre des lords, à la place de Lord Gosford.

CHARLES ALBERT.—Les journaux anglais avaient été induits en erreur par leur correspondance du Portugal en annonçant la mort du Roi Charles-Albert.

LE 13 JUILLET.—L'université a payé son large tribut au combat du 13 juin. Le nombre des instructions commencées contre des professeurs s'élève déjà, dit-on, à huit ou neuf, et parmi eux l'on compte un professeur de faculté à Strasbourg, un professeur de philosophie à Bourges, et enfin un professeur de lycée à Paris.

UN SOLDAT DE BON SENS ET D'HONNEUR.—On lit dans le Salut Public de Lyon : On sait que M. Commissaire, sergent des chasseurs à pied, élu pour le département du Rhône et du Bas-Rhin, a définitivement opté pour ce dernier département.

MM. les démagues de notre ville, aussitôt qu'il ont eu connaissance de la détermination de M. Commissaire, se sont réunis dans leur cénacle habituel pour désigner un candidat. Leur choix s'est arrêté sur un sergent-major du génie, homme infiniment d'intelligence et bien supérieur, sous le rapport du caractère et des connaissances, aux trois sergents qui siègent en ce moment à l'Assemblée législative.

Cette démarche a eu lieu samedi soir; les envoyés du Comité central démocratique ne doutaient pas de l'excellent accueil qui devait leur être fait par l'honorable sous-officier. Voici à peu près dans quels termes il a répondu à la députation du Comité : Citoyens, votre démarche ne me flatte pas du tout. Je sais que vous voudriez faire de moi un instrument au service de vos passions et de vos monstrueux projets.

toujours en moi un serviteur dévoué et inflexible. Je suis, du reste, peu jaloux d'aller m'asseoir auprès des sous-officiers que votre parti a portés à l'Assemblée législative.

Tous ce que je désire, toute mon ambition est de servir mon pays dans les rangs de l'armée glorieuse de la France et de faire respecter, aussi bien au dedans qu'au dehors, ses lois, ses institutions républicaines et son honneur de grande et puissante nation.

—On lit dans le Courier des Etats-Unis : Le Caledonia nous apporte la nouvelle d'un affreux désastre maritime, survenu le 27 juin, et dont un steamer de la ligne Cunard a été la cause involontaire.

Le 27 juin, l'Europa se trouvait le 27 à sept cents milles à l'ouest du Cap Clear, il était trois heures et demie de l'après midi, mais un épais brouillard voilait l'horizon. Tout à coup une collision terrible a lieu; le bateau à vapeur va donner par le travers d'un trois mats qui coule bas en quelques instants; sur 176 personnes qui se trouvaient à bord, 43 seulement sont recueillies à bord de l'Europa.

Le navire abordé était le Charles Bartlett, allant de Londres à New-York. Suivant le rapport du capitaine, qui se trouve au nombre des survivants, deux minutes à peine durent s'écouler entre le moment où il aperçut le steamer, et celui de la collision. La violence du choc fut telle, que cinquante personnes au moins ont dû, suivant son calcul, être tuées sur le coup.

Une collecte abondante a été faite pour subvenir aux premiers besoins des malheureux naufragés, et la compagnie Cunard a offert de son côté, de les transporter sans frais d'Angleterre aux Etats-Unis.

LA PRESSE ET LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La faiblesse et les demi-mesures ne paraissent pas du tout être du goût du gouvernement actuel, en France. Le 25 juin, le ministre de la justice a introduit, dans l'Assemblée législative, son bill relatif à la presse—bill qu'il dit destiné à rétablir la position de la presse jusqu'à ce qu'une loi organique sur le sujet soit préparée.

— Ces mesures, si nous ne nous trompons, détruisent virtuellement la liberté de la presse, et cependant c'est une république qui croit devoir y recourir !

— Ce n'est pas le projet de loi. Mais Guizot ne savait pas s'engager dans une guerre de couloir. M. Odillon Barrot dit dans un manifeste remarquable : " La société ne peut exister longtemps dans cet état de continuelle anxiété, et au milieu de ces conflits sanguinaires et presque périodiques. Il est absolument nécessaire de mettre un terme à un tel état de choses. Nous ne pouvons le faire qu'en rendant à la loi et au respect du droit, ces éternels fondements de tout gouvernement libre, et conséquemment, de la république, une telle force que toute idée de violence soit à l'avenir comprimée chez les anarchistes les plus ardents et les plus décidés par le sentiment de leur complète inhabileté à rien affecter. " Il y a sans doute, continue le Tablet, beaucoup de raison dans cette détermination énergiquement exprimée. La nécessité de la mesure dernière est démontrée dans presque toutes les capitales de l'Europe.

Le 23 juin, les Romains se battirent presque en désespérés, laissant 400 morts, dont 125 sont étrangers. Les Français n'eurent que 9 tués et 110 blessés. L'Assemblée à sa séance a voté unanimement la

Constitution de la République, et ordonné qu'elle fut déposée dans la Capitale.

L'entrée des troupes françaises à Rome, " en masse, " n'eut lieu que le 3 juillet au soir. Caribaldi réussit à s'échapper de Rome avec 10,000; il reçut sur son passage les applaudissements de la ville.

D'après les derniers rapports, la Municipalité Romaine avait proclamé qu'il n'avait été faite aucune convention avec les Français. Les " Armes Pontificales " avaient été replacées, mais le tricolor était encore arboré.

Le correspondant Parisien du Times de Londres dit qu'il a de bonnes raisons de croire que Sa Sainteté va retourner à Rome.

Le corps Russe qui est entré en Transylvanie a réussi, après une résistance obstinée, à prendre Fornase Pasco. Un autre corps russe était entré à Brustic après une chaude action avec les Hongrois.

On dit que 80,000 Hongrois sous le commandement de Dembinsky avaient rencontré 110,000 Russes sous les ordres de Paskiewitch, et que les derniers avaient été défaits.

ROME.—Le correspondant du Mercantile de Gènes du 7 courant, dit qu'un gouvernement composé de trois individus avait été établi à Rome.

FRANCE.—Le 12 courant, il y avait, à Paris, une rumour de différence d'opinion dans le Cabinet sur les affaires de Rome, et on dit maintenant que Odillon Barrot et Dufaure vont se retirer. On doute si l'Angleterre, comme on l'a dit, fait des remontrances à la France sur ce sujet.

COMMUNICATION

L'article suivant aurait dû paraître vendredi dernier et n'a été omis que par inadvertance.

ALBUM DE LA MINERVE.

(Livraison de juin.)

La livraison que nous avons sous les yeux, est la plus intéressante de toutes celles qui ont paru depuis le mois de janvier. La suite de l'histoire de Napoléon et de la grande armée, par Marco de St. Hilaire, nous fait voir Napoléon consultant à vie, et nous retrace deux ou trois traits de sa bienfaisance et de sa libéralité; c'est de l'histoire sous une forme des plus agréables. — Le pêcheur de sangsues est une historiette bretonne, bien courte mais bien touchante. — Comme on fait les artistes est une page des caprices d'un Dey d'Alger et de la présence d'esprit de quelques Français; elle nous a montré comme quoi la nécessité ou plutôt la crainte de la mort dont les menaçait le Dey, fit autrefois de ceux-ci des artistes distingués. — La peau du Lion promet d'être palpitante d'intérêt, comme dirait certain chroniqueur; la première partie fait attendre la suite avec impatience. Mais on va nous dire : " De quoi s'agit il donc ? " A cela, nous répondons : " Procurez-vous l'Album, vous le saurez bien mieux que nous ne pouvons le dire, et vous aurez le plaisir d'une lecture tout à la fois instructive, amusante et morale. "

Que dirons-nous de " Une de perdue, deux de retrouvées, " dont cette livraison de l'Album nous fournit les chapitres 12 et 13 ? C'est que l'intérêt s'y soutient, le style y est bon, les faits s'y enchaînent, et puis s'y déroulent avec facilité. Seulement on y remarque peut-être une couleur différente. C'est à dire qu'il semblerait que ce n'est pas la même plume qui a tracé tous et chacun des chapitres de cette nouvelle. Nous nous trompons sans doute, mais il n'en est pas moins vrai que cette réflexion nous est venue en lisant ces seize premiers chapitres. Ajoutons que les caractères s'y soutiennent bien; celui du Dr. Rivard surtout est remarquable. Quant à la mère Caco, elle nous paraît être un vrai monstre de toutes manières; et pourtant c'est un caractère qui doit se rencontrer, et qui dans " Une perdue " est bien propre à augmenter l'intérêt et à piquer la curiosité.

The widow ne pouvait manquer de trouver une place dans l'Album, non plus que " le voile " et les recherches sur l'origine des noms de famille. La première est le cri de l'âme, l'autre est le sentiment de la pudeur; les dernières sont un enseignement historique. — Quant à la jeune bretonne, c'est un souvenir du temps de la première révolution française; c'est d'un côté l'hospitalité, le devoir, la résignation et la foi; de l'autre c'est la rage, la force, la passion et le vice. On est content, en terminant, de voir le triomphe de la vertu. — La chansonnette qui couronne cette livraison en mérite à elle seule le prix.

En somme, cette livraison nous porte à croire qu'avec une collaboration canadienne un peu plus étendue, l'Album de la Minerve deviendrait la publication littéraire la plus recherchée parmi nous. Nous voyons en effet que son entreprenant propriétaire tient à y donner des choses qui, tout en instruisant, amusent et ne blessent pas la morale. En continuant ainsi, il est certain d'être bien encouragé. — On s'abonne au No. 15, rue St. Vincent, Montréal.

Les Mélanges Religieux.—M. H. L. Langevin qui rédigeait les Mélanges Religieux depuis deux ans, vient de faire ses adieux aux lecteurs de ce journal. Tous les hommes impartiaux ne manquent pas de rendre témoignage de son habileté, de ses talents, de son énergie. Pour nous, nous l'avons toujours regardé comme un puissant auxiliaire, nous l'avons toujours vu avec plaisir combattant hardiment dans les mêmes rangs que nous. Nous ne saurions l'apprecier mieux que ses successeurs l'ont fait dans leur prospectus. " Honneur, disent-ils, au fait plein d'énergie et de dévoûment auquel nous succédons dans la tâche pénible de la rédaction des Mélanges Religieux, sans accepter la solidarité de toutes les opinions qu'il a pu émettre, ni regarder ses adversaires comme nos adversaires, nous aimons à reconnaître la persévérance et le talent avec lequel il a poursuivi son œuvre. "

Ce journal est maintenant sous la direction de deux frères avantageusement connus, MM. LaRoche et Cénas. Sans s'engager dans la polémique de partis, ils se réservent le droit de mettre le poids de leurs opinions dans la balance en matière politique. " Nous formons l'espoir, disent-ils de voir les laïcs canadiens imiter les populations catholiques

des Etats-Unis, au milieu des quelles les publications religieuses sont déjà si nombreuses, quoique le catholicisme n'y soit encore en quelque sorte qu'à sa naissance. " Minerve.

Nous prions les personnes aux quelles nous avons pris la liberté d'envoyer notre dernier numéro, et qui ne sont point encore abonnées, de renvoyer par la poste ce numéro, si elles ne veulent pas souscrire.

BONS PROVINCIAUX.

BUREAU DU RECEVEUR GÉNÉRAL.

Montréal, 20 juillet, 1849.

Montant des bons provinciaux payables 12 mois de leur date, avec intérêt à six pour cent. Prédécedemment émis £415,347 10 0 Émis pendant la semaine finissant ce jour 8,567 10 0 Total émis £423,915 0 0 Moins reçu pour droits public depuis la 1ère émission, 17 Juillet, 1848 £88,215 10 0 A déduire, montant dû et remis en argent, intérêt non compris. £235,430 0 0

Actuellement en circulation £188,485 0 0 (Signé) L. M. VIGER, Receveur Général.

LE CHOLÉRA A MONTRÉAL.

mort choléra. Du 23 au 24 49; 23 de quels sont des enfants. Du 24 au 25 41 31 Du 25 au 26 35 24

LE CHOLÉRA A TORONTO.—Le rapport du Bureau de santé constate que dès vendredi soir 20 juillet, à dimanche matin, il y eut 11 nouveaux cas et 8 morts; à dimanche matin à Lundi matin 15 cas et 8 mort; durant la journée de Lundi 9 cas et 2 morts. Le Bureau a issu une proclamation qui impose une amende de £5 à toutes les personnes qui tiennent des cochons dans la ville et la banlieue.

MARIAGES.

En cette ville, par le révérend M. Leach, à la chapelle St. George, le 24 du courant, Edouard Anderson, écru, collecteur des Donnes au Fort Erie, fils de J. W. Anders, o, écuyer, M. D. de Picton, Nouvelle-Ecosse, à demoiselle Eugénie, seule fille du capitaine P. H. Morin, maître du Havre de Montréal. En cette ville, le 22 mai dernier, par Messire Fay, curé Charles F. Boasina, à Louise Montanari tous deux de cette ville.

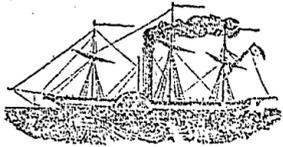
DÉCÈS

En cette ville, le 20 du courant, Marie-Joseph-Arthur enfant d'Hubert Paré, écuyer, âgé de 6 ans et 11 mois — Le 14 du courant, Delle, Emilie Roy, sœur de feu Charles F. Roy Ecuyer, âgée de 49 ans. — De 21 Dame Aurelie Mercille, épouse de M. Joseph Versailles, après une longue maladie. — Hier le 25, Jean-Baptiste-Oscar enfant du Dr. D'Eschambault, âgé de 4 ans et 6 mois — Le 21, Ubald-Darius enfant du Dr. Charles Dorion âgé de 5 semaines. — Le 22, Mme. Wm. Kelly — Le 23, M. John Clayton, imprimeur, chez MM. Love Gibson. — Hier, Dame Henriette Blais, âgée de 36 ans — Rue du collège hier matin, après plusieurs jours de maladie, M. Toussaint Lafamme, respectable citoyen de cette ville, âgé de 62 ans. Au faubourg Québec, de cette ville mardi dernier, M. Abraham Dagenais âgé de 24 ans — A Hochelag, près de cette ville le 24, M. John McLeod de la compagnie de la Baie d' Hudson Aux Trois-Rivières, le 10, dame Sarah Wark, épouse de M. George Stubb, imprimeur, âgé de 27 ans Le 19 au soir, a St. Roch de Québec, à l'âge de 54 ans et 8 mois, Dame Judith Kimmaire, épouse de Jas G. Tourangeau, écuyer. Au faubourg St. Jean, le 22 au matin, Pierre Elzéar, âgé de neuf mois et quatre jours, enfant de M. Pierre Tessier, marchand du lieu. Le 9 du courant, après une court maladie, Marie Hélicé, âgée de deux ans et cinq mois, enfant du Dr. Leandry de cette ville. Le 22, au faubourg St. Jean, à l'âge peu avancé de 17 ans, demoiselle Olympe Primeau. Cette demoiselle est décédée après quelques heures de maladie. A Edmonton, près de Londres, le 23 juin, dame Maria-Ann, épouse du révd. M. William Hicks. En cette ville le 21 du courant, Sophie Rochon épouse de M. Joseph Charpentier, Imprimeur âgée de 25 ans et 7 mois.

AVIS.

Conformément aux instructions reçues de Son Excellence le gouverneur général en conseil, les commissaires nommés sous l'acte 12 Vict. chap. 58, intitulé, " acte pour indemniser les personnes dans le Bas-Canada, dont les propriétés ont été détruites durant la rébellion des années mil huit cent trente-sept et mil huit cent trente-huit, " donnent avis que leur première séance aura lieu à L'HOTEL de CLARK, au Village de Clarenceville, Paroisse de St. George, Comté de Rouville, MARDI, le TRENTIÈME jour de JUILLET courant, à DIX heures du matin, pour y recevoir les réclamations des personnes qui ont droit à une indemnité en vertu du dit Acte, savoir : les réclamations pour pertes souffertes dans le Comté de Missisquoi, ainsi que dans la partie supérieure du Comté de Rouville; et ensuite, le QUINZIÈME jour d'AOUT, à la même heure, à la POINTE OLIVIER, en la Paroisse de St. Mathias, dans le Comté de Rouville, pour toutes autres pertes souffertes dans le dit Comté de Rouville dont les soumissions n'auraient par été faites à Clarenceville. Par ordre, W. NEWHOUSE, Greffier de Commission. BUREAU DES COMMISSAIRES, Pertes durant la Rébellion, Montréal, 24 juillet, 1849.

DERNIÈRES NOUVELLES D'EUROPE.



ARRIVÉE DU STEAMER. EUROPA.

(Dépêche Télégraphique traduite du Montreal Gazette.) ROME.—La dernière attaque des troupes française eut lieu le 23 juin. Les Romains se battirent presque en désespérés, laissant 400 morts, dont 125 sont étrangers. Les Français n'eurent que 9 tués et 110 blessés. L'Assemblée à sa séance a voté unanimement la

LE REPERTOIRE NATIONAL DEUX NOUVEAUX VOLUMES.

PROSPECTUS.

LORSQUE nous avons commencé la publication de ce Répertoire, nous ne voulions reproduire qu'un certain nombre des meilleures pièces de littérature canadienne...

En agrandissant ainsi notre cadre, au désir des journaux, nos abonnés et de nos amis, nous ne pourrions atteindre l'année 1844, dans l'ordre chronologique de notre compilation.

Il nous reste entre les mains un grand nombre d'excellents écrits qui méritent certainement autant, si non plus que tout le reste, d'être conservés par les amis de la littérature nationale.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons déjà dit de l'importance et de l'intérêt de ce Recueil Littéraire, chacun a compris, nous n'en doutons pas; si nous n'avons pas reçu l'encouragement que nous attendions de la part de nos compatriotes, nous aimons à croire que l'indifférence n'y a pour rien, mais que cette faute de patriotisme, car c'en est un certainement, retombe sur la pénurie des temps.

L'accueil bienveillant qu'il a reçu de la Presse Canadienne, doit servir de passeport au Répertoire National auprès de toutes les familles.

Nous nous proposons donc de publier deux nouveaux volumes du Répertoire National ou Recueil de Littérature Canadienne, aux mêmes conditions que les deux premiers, et à dire deux maîtres par volumes de 324 pages.

Ces deux premiers volumes contiennent des écrits, en vers ou en prose, de MM. F. R. Angers - N. Aubin - J. G. Barbeau - Isidore Bedard - M. Bibaud - George de Boucnerville - George Cartier - P. Chauveau - Romuald Charrier - Dlle. H. Charrier - Chevalier de Lorimier - Joseph Cauchon - F. M. Derome - Foucher - Ph. A. De Gaspé - F. X. Groulx - P. Garnot - A. J. Ginguet - P. Haut - N. D. J. Laroche - Jean Jacques Larigue - Pierre Laviolette - Léon de Marconay - J. Lenoir - Eugène L'Écuyer - J. T. Ranger - A. N. Morin - Charles Mondelet - Dominique Paré - J. B. Meilleur - J. D. Mermet - Amédée Paquin - Pierre Petit Clerc - J. Phelan - O. Peltier - Ls. Plouffe - Léon Potel - Et. Parent - Joseph Quésnel - J. Raymond - A. S. Soudard - U. J. Tessier - Jean Taché - J. B. Tardotte - D. B. Viger - Jacques Viger - William Adelveldein et un très grand nombre d'écrivains anonymes.

La fin du dernier volume, on placera une liste de tous les ouvrages publiés en français et en volumes ou par fascicules, avec les noms des auteurs, et une liste de tous les journaux français publiés dans le Bas-Canada, avec les noms des éditeurs et des imprimeurs.

Montreal, 29 décembre 1848.

AVIS

Capitalistes et autres du Canada et des Etats Unis d'Amérique.

LE VILLAGE D'INDUSTRIE, étant situé sur la Rivière L'Assomption, au centre d'une grande population dans le District de Montréal, et seulement qu'à quelques milles du Fleuve St. Laurent, avec la perspective d'y communiquer l'an prochain par un chemin de fer maintenu en construction, offre de grands avantages aux capitalistes et autres personnes entreprenantes, qui désirent utiliser les nombreux pouvoirs d'eau que la Rivière renferme, particulièrement dans le voisinage du dit Village d'Industrie, par la construction de diverses manufactures, dont le Canada a un si grand besoin.

Et les Soussignés, désirant encourager toute espèce de manufacture dans le dit Village d'Industrie, font offrir au public en général, qu'ils sont disposés de vendre ou louer à long terme, (par titre incontestable et exempt de cens et rentes et de lots et ventes,) les dits pouvoirs d'eau, avec les terrains nécessaires aux dites manufactures; le tout à des prix et conditions très-favorables aux acheteurs.

B. JOLIETTE, P. C. LOEDEL, G. DE LANAUDIÈRE, A. T. VOYER.

Village d'Industrie, 20 décembre 1848.

ARCHITECTURE

S. BAILLARGÉ, architecte, au vieux château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

GRAINES DE JARDIN.

DE LA RÉCOLTE DE 1848.

Aux Jardiniers et aux personnes qui achètent des graines.

LES graines de jardin sont généralement importées en ce pays, en automne et gardées dans des magasins jusqu'au printemps. Les vaisseaux qui partent l'automne pour le Canada laissent les différents Ports d'Europe avant la récolte des graines, ainsi les graines qu'ils apportent sont toutes de l'année précédente et sont par conséquent de vieilles graines lorsqu'on vient les semer en Canada.

DES GRAINES FRAICHES DE LA MEILLEURE QUALITÉ.

Ce moyen, quoique dispendieux a été prouvé par un expérience de plusieurs années, être le meilleur. Les graines qui ont été achetées des soussignés ont toujours réussi. En conséquence, ils invitent le public à faire attention à l'assortiment de GRAINES DE JARDIN et de GRAINES DE FLEURS venant de Paris par le paquebot Baltimore qui a fait voile du Havre, et de Londres par le Devonshire, consistant en une grande variété, parmi lesquelles se trouvent:

Table listing various types of seeds and flowers such as Artichauts, Asperges, Fèves, Brocoli, Betteraves, Choux-fleurs, etc.

Montreal, 6 avril. P. S. - Ils ont aussi à vendre un assortiment étendu de GRAINES de FLEURS du Canada, de France, d'Angleterre, d'Amérique, &c. dont le catalogue est imprimé et sera donné gratis à ceux qui viennent pour acheter de graines.

LIVRES NOUVEAUX

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collection considérable de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former une BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants:

Table listing books such as Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, Gymnase moral, Bibliothèque pieuse, etc.

Un assortiment très varié de LIVRE DE PRIÈRES avec reliures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement bas.

LA REMISE DES DROITS ET ACCORDÉE AUX ACHETEURS.

Montreal, 21 mai 1849.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA SOCIÉTÉ qui a ci-devant existé sous les noms et raison de "CHAPELLEAU & LAMOTHE" est dissoute à dater de ce jour.

Montreal, 21 novembre 1848.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE

la même place, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire. Il espère ainsi à recevoir le patronage public, vu qu'il n'épargnera rien pour contenter ceux qui l'encourageront.

Montreal, 21 novembre 1848.

L'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL

DE LA MINERVE

A été publié Samedi dernier; cette livraison qui contient un plus grand nombre de pages que les précédentes. Complète l'année 1848. La feuille du titre et de la table qui doit être placée à la tête de ce volume se trouve à la suite de ce numéro. Le nom de la "Revue Canadienne" a été conservé parce que toutes les livraisons de cette année ont été publiées sous ce titre.

Montreal, 21 novembre 1848.

EAU MINÉRALE.

DE PROVIDENCE DANS ST. HYACINTHE DISTRICT DE MONTRÉAL.

M. JOSEPH GAAILLE dit ST. GERMAIN, qui vient de louer le nouvel établissement des Sources d'Eau Minérale dans St. Hyacinthe, ose espérer que le public lui donnera l'encouragement que mérite son établissement.

Il ouvrira ses bains au public le 20 du courant. D'après des analyses des eaux, il est démontré qu'elles sont excellentes, prises à modique dose, pour les maladies de l'estomac et des reins; qu'elles sont purgatives à larges doses, et que les bains pris dans ces eaux sont très favorables à la santé.

M. SAINT GERMAIN aura un omnibus qui voyage plusieurs fois le jour entre le village de St. Hyacinthe et son établissement qui n'est qu'à 20 arpents du village.

Un médecin visitera chaque jour l'établissement pour prescrire l'usage des eaux, selon les indispositions de chacun de ceux qui en feraient usage.

M. ST. GERMAIN propose d'exporter prochainement de ces eaux dans les villes et les principaux villages du Bas-Canada, les accompagnant d'informations bien détaillées.

St. Hyacinthe, 6 juin 1849.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montreal 2 Mars, 1849

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que le prix de départ des Terres de la Couronne dans le Bas Canada et les conditions du paiement, seront à l'avenir comme suit, pour les colons.

Pour les Terres de la Couronne au sud du fleuve St. Laurent, en descendant jusqu'à la rivière Chaudière ou au chemin Kennebec, y compris le township de Newton, comté de Vandreville, 4s. l'acre.

Pour dit dit, à l'est de la rivière Chaudières et de chemin Kennebec, y compris les comtés de Bonaventure et Gaspé, 2s. l'acre.

Pour dit dit au nord du fleuve St. Laurent, depuis la limite ouest du comté des Deux-Montagnes jusqu'à la limite est du comté de Saguenay, 2s. l'acre.

N. B. - Les occupants actuels de lots dans le Saguenay les pourront acheter à 1s. l'acre, en payant le prix, le ou avant le 1er Janvier prochain.

Pour dit dit, comté de l'Ottawa, les terres dans les Townships déjà annoncées en vent. 4s. l'acre.

Dito dans ceux qui le seront ci-après, 3s. l'acre. Un quart du prix d'achat sera payable dans cinq ans de la date de l'acquisition.

Les autres trois quarts seront payables en trois versements égaux, à des intervalles de deux ans chaque; le tout avec intérêt.

Personne ne pourra acheter à ces conditions plus de cent acres; et toute vente pour une plus grande quantité pourra être annulée.

L'acheteur, en prenant possession du lot, sera tenu d'ouvrir la moitié de la largeur du chemin sur tout le front de sa terre; et, dans quatre ans de la date de l'achat, de défricher un dixième de la terre, et d'y résider.

Il ne sera émané de patente en faveur de l'acheteur que lorsqu'il aura été prouvé d'une manière satisfaisante qu'il rempli les conditions de défrichement et autres ci-dessus mentionnées; et que la totalité du prix d'achat et des intérêts aura été payée.

Les acquéreurs, ou autres occupants, ne pourront couper de bois sur leurs lots (à l'exception de ce qu'il leur faudra abattre pour défrichement, ou autres objets d'agriculture) ni en vendre, sans une licence de l'agent.

Les droits provenant de bois coupé en vertu de telle licence seront portés à l'acquit du prix de la terre, pourvu que les améliorations voulues soient faites; sinon, ils iront à la couronne.

Le bois coupé sans permission sur des terres sous location, avant l'accomplissement de toutes les conditions requises, sera considéré comme bois de la Couronne coupé sans licence.

Les demandes pour achat devront être faites aux cents locaux respectifs. 3.-fois-

DAMIS PAUL, ORGANISTE DE LA CATHÉDRALE, ayant fixé sa résidence, près du Couvent du BON PASTEUR, sur la rue VICTORIA, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des LEÇONS DE MUSIQUE.

L. P. BOIVIN, Com des rues NORE-DAME ET ST. VINCENT

VERTIT de nouveaux ses pratiques que tout son établissement est réuni dans ce nouveau local et qui a tout à fait abandonné son ancien magasin de la rue St. Paul vis-à-vis la Place Jacques quartier.

DEUXIEME EDITION DU COURT TRAITÉ SUR L'ART EPISTOLAIRE,

À L'USAGE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. CETTE édition est refaite et augmentée d'une instruction sur les règles à suivre et les défauts à éviter en écrivant une lettre. Elle contient des modèles de lettres en français et en anglais, les formules de Lettres de change, Billets, reçus, quittances; d'une liste des initiales des titres qualitatifs; d'une liste des localités où il y a un Bureau de Poste, dans le Bas-Canada; d'une liste des chefs de départements sous l'Exécuteur de la Province, et des places de durs Bureaux respectifs; d'une table d'intérêt à 6 par 100, etc. etc.

COLLEGE DE REGIOPOLIS, KINGSTON, HAUT-CANADA.

CETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révérend ANGUS MACDONELL, V. S., assisté du Rév. J. FARRELL et du Rév. J. MADDEN et d'autres professeurs.

Placé dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est, sans contredit, une des plus belles institutions de ce genre; avant par son fini et son élégance que par ses dimensions [ayant 5 étages et 150 pieds de longueur] et l'étendue de son terrain.

Le cours d'étude comprend toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir: la théologie, la philosophie, les auteurs classiques, le latin, le grec, le français, et l'italien si on le désire.

L'année scolaire commence le 14 septembre et se termine vers le 15 ou le 20 de juillet.

Le prix de la pension scolaire, de l'enseignement, du chauffage et de la lumière, pour l'année, est de 225 dont moitié payable d'avance.

Les externes paient 45 par année. Le blanchissage, s'il est fait au Collège est de 10s. Et les frais des médecins, à moins que les parents ne veuillent encourir des risques, sont de 1l.

On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en faire les frais.

En cas de maladie, des chambres séparées pour l'usage du collège, sont retenues à l'Hôtel Dieu, où tous les soins et attentions seront prodigués par les Sœurs de l'établissement à des prix très réduits.

On ne prendra aucun élève pour moins d'une demi année. On ne permettra l'introduction dans le collège d'aucun livre, pamphlet ou autre objet, sans être préalablement examinés, et tout objet trouvé inadmissible, tel que Roman et livre immoral, sera confisqué.

Aucune remise sur la pension n'est faite pour absence à moins qu'elle ne soit d'un mois. Toute charge extra doit être payée six mois d'avance.

Toutes lettres envoyées ou reçues par les étudiants sont sujettes à examen.

On enverra, quatre fois par année aux parents ou aux tuteurs, un bulletin de la conduite et des progrès des enfants.

Un examen privé aura lieu de temps à autre pendant l'année, et un autre, public, aura lieu à la fin de l'année; et les parents sont respectueusement priés d'y assister.

Cette institution, quoique strictement ecclésiastique, reçoit des jeunes gens de toute autre croyance religieuse; ils y jouiront d'une entière liberté de conscience; et toutefois ils seront tenus de se conformer aux exercices publics de la maison.

La discipline de collège est douce et paternelle, mais en même temps, elle est forte.

On s'appliquera à veiller à la santé, à la tenue et au bien-être de l'étudiant, et à lui rendre agréable son séjour de la maison.

La bonne conduite et l'assiduité seront récompensées. L'insubordination et la désobéissance seront punies par des avis privés, des réprimandes publiques, ou autrement, comme le cas l'exigera. La conduite ou le langage immoral, les habitudes de paresse, ou toute grave violation de l'ordre exposent à l'expulsion.

S'adresser au Rév. A. S. MACDONELL, au Collège de Kingston, Montréal, 18 août 1848.

AUX FABRIQUES.

A vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre antique. - Les conditions seront très-faciles. - S'adresser J. B. THOMAS, Coin des rues Dorchester et St. Elizabeth.

ETABLISSEMENT DE RELIURE

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné, pour satisfaire l'attente de ses nombreux amis, vient de rouvrir son

ATELIER DE RELIURE: à l'endroit ci-dessus désigné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes dans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera à ses ouvrages une attention et une exactitude qui lui mériteront l'encouragement public.

M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Plumes, Encre, etc. etc. etc.

AGENTS COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

MESSIEURS les commissaires se procurent, pour une école modèle, un Institutur, qui peut prendre un engagement présentement à commencer au premier jour de Septembre prochain. S'adresser à Messire Durrocher, prêtre et curé, à Belœil.

N. B. Le salaire demandé ne sera que raisonnable et modéré. Belœil, 2 juillet 1849.

P. GARNOT, Professeur de français, latin, rhétorique belles-lettres, etc., Coin des rues Dorchester et St. Sainguinot. Montreal, 9 Nov. 1848.

L. A. HUGUET-LATOURE, notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montreal, 20 oct. 1848.-6m.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, rais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressés, francs de port, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Table listing advertising rates: Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, 20 2/6; Chaque insertion subséquente, 0 7/6; Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3/6; etc.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montreal, MM. FABRE, & Cie., Libraire; Trois-Rivières, VAL, GUILLET, Ec. N. P.; Québec, M. D. MARTINEAU, Proc. V.; Ste. Anne, M. F. PILOTE, Proc. Direct.

Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'école près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis

JOSEPH RIVET, PROPRIÉTAIRE. RÉDACTEURS, Jos. LaRocque, Jos. Cénas, P. P. TTES.